



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueils pré et post scolaires, Pause méridienne et accueil du
mercredi (Plan mercredi)
Maternel et élémentaire.
2025-2026

Organisateur : Mairie de Saint-Mammès, 2 rue Grande-77670 Saint-Mammès

Téléphone : 01.64.23.39.41

E-mail : periscolaire@saint-mammes.com

1. Introduction du projet

Le projet pédagogique est fixé par le Projet Educatif De Territoire (PEDT) élaboré en 2025, le responsable de l'accueil élabore le projet pédagogique.

Il est soumis à l'équipe d'animation afin de le compléter et l'enrichir pour qu'il en résulte une préparation collective.

Ce projet pédagogique traduit l'engagement des intervenants des différents accueils dans un temps et un cadre donné.

Pour atteindre ces objectifs, il précise quels moyens l'équipe se donnera : organisation des différents moments de la journée, aménagement de l'espace, travail de l'équipe (ou plutôt des équipes : équipe de direction, équipe technique, équipe(s) d'animation), relation avec les familles.

Ce projet n'a de valeur que s'il est utilisé comme un outil. C'est pourquoi nous nous en servons ici comme un fil conducteur pour l'année scolaire. Il sert de référence tout au long de l'action, il donne du sens aux activités et aux actes de la vie quotidienne des enfants qui fréquentent les services extrascolaires.

Rappel de la chaîne socio-éducative

	Le projet éducatif	Le projet pédagogique	Le projet de fonctionnement	Le projet d'animation
De quoi s'agit-il ?	C'est une déclaration d'intentions éducatives	C'est un énoncé de moyens techniques et pédagogiques, permettant la mise en œuvre du projet éducatif	C'est le programme des actions qui seront menées dans le cadre des services périscolaires.	C'est le plan de fonctionnement de chacune des actions à réaliser, afin qu'elles se soldent par une plus grande réussite
Qui le décide et en assume la responsabilité ?	Les élus de la commune votent le projet éducatif et en assument le contenu	Les professionnels embauchés pour assurer la responsabilité des opérations de l'entreprise	Toute l'équipe d'animation, sous la responsabilité du directeur, qui en assume le résultat	Chaque animateur, avec son groupe d'enfants, sous la responsabilité du directeur
Qui participe à son élaboration ?	Les élus, qui se font aider, pour l'occasion, des professionnels compétents, à l'interne ou à l'externe	Le directeur qui peut s'associer à tous les membres de son équipe de direction et d'animation	Toute l'équipe d'animation	Les enfants, et les animateurs ou les animateurs du groupe, en collaboration avec tous les intervenants potentiels
A quoi il sert ?	Il fixe les objectifs des différentes équipes, œuvrant pour la commune	Il présente et explique les moyens et techniques pédagogiques qui permettront la mise en place des animations	C'est le fil conducteur, il détermine l'organisation du groupe d'enfants, et celle du groupe d'adultes	Il permet de vérifier qu'une action à bien été réfléchie, et sert donc de mesure à la faisabilité et au suivi des animations
Peut-il évoluer ?	Le PEDT est un outil vivant, pouvant être modifié par les élus, en Commission ou au Conseil Municipal.	Chaque opération donne lieu à un projet différent, adapté aux publics et aux conditions de fonctionnement (âge, moyens, durées, espaces...), ce projet étant évalué quasi quotidiennement	Il doit évoluer (changement ou renforcement), si l'analyse quotidienne est réalisée correctement	Bien évidemment en fonction des impondérables immédiats, rencontrés sur le terrain

Rappel des priorités du projet éducatif de la ville

L'axe pédagogique du projet éducatif est de mettre au centre de tout projet **l'Enfant**.

En effet, le but est de mettre en place une organisation, des espaces qui respectent avant tout les rythmes naturels de l'apprentissage et de repos des enfants, afin de favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre de nos écoliers.

Il est primordial que l'Enfant se sente bien et puisse évoluer dans un contexte propice au développement de soi et à l'épanouissement de chacun au sein de la collectivité.

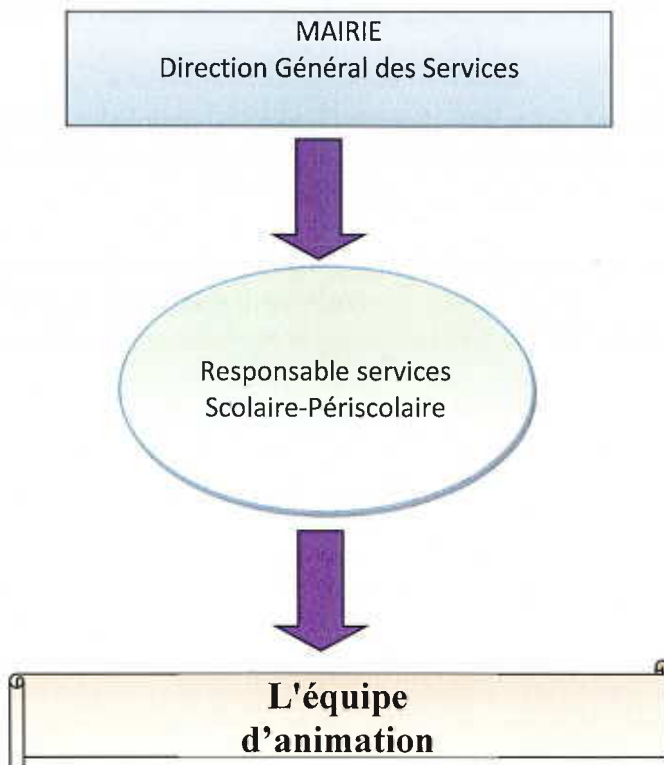
Un accompagnement de qualité de la part des adultes qui gravitent autour de l'Enfant, assure un cadre de travail mais également de sécurité pour les enfants.

Objectifs généraux du PEDT :

- S'impliquer dans la vie collective
- Développer sa confiance en soi
- Apprendre à vivre ensemble
- Respecter l'environnement
- Accompagner les enfants, les jeunes autour de la citoyenneté
- Renforcer l'accès aux ressources locales : numériques et culturel
- Inciter et sensibiliser à la pratique des activités physiques et sportives

2. La Structure

L'organigramme :



La présentation

L'accueil périscolaire maternel est municipal, il a été créé en 1999, afin de répondre aux besoins des familles. Le public maternel est accueilli dans les locaux de l'école Maternelle « Camille DABIN » située rue du Capitaine Ballot. Les locaux sont ainsi adaptés aux enfants âgés de 3 à 5 ans.

Les enfants fréquentant les deux écoles élémentaires « Henri Geoffroy » rue du Capitaine Ballot et « Benoît Plassard » rue des Ecoles, bénéficient d'un accueil périscolaire organisé par la commune depuis 2001.

L'accueil périscolaire du matin en élémentaire a été créé en 2009.

Depuis septembre 2025, un nouveau bâtiment périscolaire a ouvert ses portes.

Ce bâtiment, situé entre l'école maternelle « Camille Dabin » et l'école élémentaire « Henri Geoffroy », constitue un véritable point central entre les deux établissements.

Bien que les écoles demeurent deux structures distinctes, cette localisation stratégique permet un accès direct et facilité pour tous les acteurs (enfants, familles, personnels...) tout en renforçant la cohérence entre les différents temps de la journée.

Ce nouveau bâtiment comprend :

- Une restaurant scolaire neuf, où se déroule désormais le temps de la pause méridienne ;
- Une grande salle périscolaire, qui accueille pour le périscolaire du matin, les enfants de maternelle et d'élémentaire dans un cadre commun, favorisant la rencontre, la convivialité et la continuité éducative ;
- Le soir, les élémentaires sont répartis en plusieurs groupes et utilisent différents espaces :

La grande salle du nouveau bâtiment, la salle périscolaire et la cour de l'école Henri Geoffroy, la salle de restauration maternelle peut être également utilisée en cas de besoin ainsi que tous les espaces verts autour du nouveau bâtiment.

Ce nouveau bâtiment, véritable annexe au cœur du dispositif éducatif communal, permet ainsi de renforcer les liens entre les équipes, d'optimiser les conditions d'accueil et d'assurer une meilleure continuité entre les temps scolaires, périscolaires et de restauration.

Ce nouvel aménagement offre ainsi une organisation plus harmonieuse et fonctionnelle des différents temps périscolaires. Dans la continuité de cette évolution, la commune a également souhaité développer l'accueil des enfants le mercredi afin de compléter l'offre éducative locale et de renforcer la cohérence du parcours de l'enfant tout au long de la semaine.

Les mercredis et les vacances scolaires :

Depuis septembre 2025, la commune dispose désormais de son propre accueil du mercredi, organisé dans le cadre du Plan mercredi.

Les enfants de la commune sont accueillis dans le nouveau bâtiment périscolaire municipal, adapté pour ce temps d'accueil.

Cette structure offre un cadre agréable, fonctionnel et sécurisé. Il bénéficie d'une situation idéale qui permet un accès direct à l'ensemble des espaces scolaires.

Ainsi,

- Utiliser le dortoir de l'école maternelle, pour le temps de repos des petites sections
- Accéder aux cours d'écoles pour des jeux et activités en plein air
- Profiter des espaces verts et du potager attenants au nouveau bâtiment
- Et prendre leur repas directement sur place grâce à la salle de restauration intégrée au nouveau bâtiment.

La localisation du bâtiment permet également d'organiser facilement des promenades et explorations dans Saint-Mammès, afin de favoriser la découverte de l'environnement local et le lien avec la nature.

Concernant les vacances scolaires, la commune ne dispose d'un accueil habilité pour recevoir les enfants sur ces périodes. Ainsi, les enfants sont accueillis au centre de loisirs de Champagne-sur-Seine, dans le cadre d'une convention de partenariat entre les deux municipalités.

Ce dispositif permet d'assurer une cohérence dans l'accompagnement des enfants et de maintenir la qualité de l'accueil proposé aux familles grâce à un travail de coordination et d'échanges réguliers entre les équipes pédagogiques.

L'équipe d'animation

▪ ***L'équipe est constituée d'une responsable de services et d'animateurs.***

- **BRECHET Céline**, BEATEP, SST, Licence Professionnelle MANAGEMENT des organisations, spécialité secteur Associatif.

Elle est accompagnée de 2 référentes, Madame Dumaire en élémentaire et Madame Chauvet en maternelle. Ces 2 référentes participent au conseil d'école, font le lien entre l'équipe et la responsable si besoin, interviennent auprès des services techniques en cas de souci en prévenant la responsable et peuvent intervenir pour diverses autres choses. Mme Dumaire remplace également la responsable quand elle est absente.

▪ **Maternelle :**

Référente Maternelle : **CHAUVET Audrey**, titulaire FPT, BAFA, BAFA en cours, SST, pause méridienne élémentaire, périscolaire maternel

- **ROCHERIEUX Patricia**, titulaire FPT, BAFA, SST, assistante sanitaire, pause méridienne maternelle, périscolaire maternel

- **ROCHERIEUX Camille**, BAFA, SST, périscolaire maternel, pause méridienne maternelle, en contrat aidé jusqu'au mois de mars 2026

- **SCHMELICEK Sandy**, CDD, pause méridienne maternelle

- **BOUHOT Lana**, CDD, BAFA, pause méridienne élémentaire et remplacement si besoin au périscolaire du soir

Les ATSEM viennent compléter l'équipe maternelle sur le temps de la pause méridienne et au périscolaire du soir

- **PICART Mélanie**, titulaire FPT, CAP Petite Enfance, SST, pause méridienne maternelle, périscolaire soir maternel

- **GOIMARD Françoise**, titulaire FPT, CAP Petite Enfance, SST, pause méridienne maternelle, périscolaire-soir maternel

- **OZEDMIR Fatma**, titulaire FPT, CAP Petite Enfance, SST, pause méridienne maternelle

- **ATIS Gunes**, titulaire FPT, CAP Petite Enfance, SST, pause méridienne maternelle

- **Lalande Maybelline**, AESH, CDD, accompagnement d'Enzo sur la pause méridienne

▪ **Élémentaire :**

Référente Élémentaire : **DUMAIRE Lucie**, titulaire FPT, BAFA, BAFA, Directrice Adjointe, pause méridienne et périscolaire élémentaire

- **TURQUET Peggy**, titulaire FPT, BAFA, SST, pause méridienne et périscolaire élémentaire

- **VERVEYNNE Stella**, titulaire FPT, BAFA, SST, périscolaire élémentaire

- **AUTIXIER Sandrine**, titulaire FPT, BAFA, SST, pause méridienne élémentaire, périscolaire élémentaire

- **KREPS Sophie**, titulaire FPT, SST, pause méridienne élémentaire et périscolaire élémentaire

▪ **Pause méridienne :**

- **CHAUVET Maria**, titulaire FPT, SST, pause méridienne élémentaire

- **SERRA Mélanie**, titulaire FPT, SST, assistante sanitaire, pause méridienne élémentaire

- **POMMIER Suzon**, CDD, pause méridienne élémentaire

- **COUZEREAU Nadia**, titulaire FPT, SST, *aide supplémentaire pause méridienne en cas de besoin*

- **BIECHY Nathalie**, AESH, CDD, accompagnement d'Aurélien sur la pause méridienne

Tout au long de l'année, nous accueillons des stagiaires sur les différents services dans le cadre de la découverte des différents métiers de l'enfance.

- **Le cadre de référence (« je/suis/animateur » / « naître/et/grandir »)**

Les caractéristiques du public maternel (3 à 6 ans) :

Les besoins et intérêts jusqu'à 6 ans :

- ✓ Besoin biologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- ✓ Besoin d'affection, de sécurité et de communication
- ✓ Identification aux parents
- ✓ Prise de conscience de son corps et de sa personne
- ✓ Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation
- ✓ Curiosité du sexe opposé. Instabilité et variation des intérêts

Entre 3 et 4 ans :

a) les capacités intellectuelles

- ✓ Il manipule des ciseaux et découpe des dessins simples (4 ans)
- ✓ Il tient un crayon entre le pouce et l'index comme le fait un adulte
- ✓ Il dessine des maisons et des personnages à 2 ou à 4 membres
- ✓ Il peut boutonner de gros boutons
- ✓ Mettre ses chaussures, mais il n'attache pas encore ses lacets
- ✓ Essayer d'écrire certaines lettres en majuscules (habituellement les lettres de son nom)
- ✓ S'habiller et se déshabiller sans aide (4 ans)
- ✓ Découper et coller des formes simples.
- ✓ Il classe les objets selon leur utilisation
- ✓ Il trie les objets par couleur et par taille
- ✓ Il compte les objets.

b) les capacités motrices

- ✓ L'enfant court sur une petite distance en bougeant les bras en alternance
- ✓ Il grimpe, glisse et se balance sur le matériel d'un terrain de jeux
- ✓ Il s'accroupit et se relève sans aide
- ✓ Il court, marche, rampe et avance sur la pointe des pieds avec ses camarades.

c) les capacités d'expression

- ✓ Il emploie un vocabulaire d'environ 900 mots
- ✓ Il fait des phrases de 5 mots
- ✓ Il utilise le pluriel et des pronoms, par exemple « je » et « toi et moi »

Entre 4 et 5 ans :

a) les capacités intellectuelles

- ✓ L'enfant dessine des personnages avec certaines caractéristiques, comme une tête, des bras, des jambes et un tronc

- ✓ Il découpe et colle des images à l'aide de matériel artistique
- ✓ Il peint au grand pinceau sur une grande feuille
- ✓ Il dessine des lignes et des formes simples, et peut écrire quelques lettres
- ✓ Il comprend comment trier et classer des objets selon leurs caractéristiques
- ✓ Il aime les jeux où il faut faire correspondre des objets
- ✓ Il reconnaît et sait nommer ce qui est plus gros, le plus gros, plus petit et le plus petit
- ✓ Il reconnaît et sait nommer les différentes couleurs
- ✓ Il reproduit les motifs, les séquences et l'ordre
- ✓ Il comprend l'ordre des chiffres.

b) les capacités motrices

- ✓ Il lance, attrape et fait rebondir un gros ballon
- ✓ Il peut courir avec aisance (partir, arrêter et changer de direction)
- ✓ Il grimpe sur le matériel d'un terrain de jeux sans difficulté

c) les capacités d'expression

- ✓ Il aime réciter des rimes et fredonner des chansonnettes
- ✓ Il parle de situations imaginaires
- ✓ Il emploie des mots nouveaux et avec lesquels il n'est pas familier
- ✓ Il raconte de longues histoires sur ce qu'il a vécu
- ✓ Il maîtrise un vocabulaire d'environ 1 500 mots

L'enfant n'a pas encore la maîtrise motrice de l'adulte, mais il a déjà acquis la tonicité musculaire, des automatismes, la locomotion et la préhension, l'aptitude à imiter et à créer des mouvements. Par exemple quand il joue dans le bac à sable, il ne construit pas de château, mais il touche, il lance le sable, il exerce ses fonctions sensori-motrices et en retire une certaine satisfaction (3 à 4 ans). L'enfant à cet âge oriente spontanément ses activités vers le jeu. Quand l'enfant joue au facteur, à la marchande... il imite des actes en effectuant des mouvements ayant une signification sociale, ce sont les jeux de fiction (2/5 ans). L'enfant pratique également des jeux de réception en écoutant une histoire, en regardant les images d'un livre ou à la télévision. Dans les jeux de construction l'enfant éprouve le maximum de plaisir dans ce qu'il construit plutôt que dans ce qu'il fait présentement. Il est fier d'avoir terminé son puzzle, accompli son dessin...

A 3 ans, les enfants interrompent fréquemment leurs jeux pour diverses raisons : parler, chanter, changer d'activité... cette concentration minime disparaît pratiquement à l'âge de 6 ans, époque où l'action est essentiellement stimulée par le but à atteindre.

Les caractéristiques du public âgé de 6 à 12 ans

Les besoins et intérêts de 6 à 8 ans :

- ✓ Besoins biologiques (alimentation, sommeil et mouvement)
- ✓ Besoin de sécurité et de communication
- ✓ Exploration des milieux
- ✓ Selon Freud à partir de 6 ans, l'enfant est dans une période de latence. Il est ouvert, propice à l'apprentissage, car il a dépassé le complexe d'Œdipe.
- ✓ Selon Wallon, l'enfant acquiert des capacités de mémoires volontaire et d'attention.
- ✓ Besoin de socialisation (sens de donner et du recevoir, d'échange.)

Les besoins et intérêts de 8 à 10 ans :

- ✓ La socialisation s'affirme : la bande de copains, la règle.
- ✓ Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre.

- ✓ Début d'une séparation filles/garçons, (on ne joue plus ensemble).
- ✓ Besoin de justice et d'équité
- ✓ Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet
- ✓ Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur)

Les besoins et intérêts de 10 à 12 ans :

- ✓ La séparation des sexes peut devenir l'opposition dans certaines occasions.
- ✓ Formation des bandes.
- ✓ Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux de « petits ».
- ✓ Maturation, en moyenne, plus rapide des filles.
- ✓ Besoin de compétition.

Développement moteur et intellectuel

Développement moteur

- ✓ Les progrès moteurs se manifestent de plusieurs façons complémentaires :
- ✓ La coordination des mouvements augmente, maîtrise des mouvements, de l'écriture, manipulation de certains outils, exécution de certains mouvements gymnique.
- ✓ La force s'accroît de façon considérable
- ✓ La rapidité, la précision et l'endurance se développent d'une manière très marquée.
- ✓ La vie en groupe prend une importance croissante.
- ✓ Les possibilités motrices permettent aux enfants de se mettre en valeur.

Développement intellectuel

C'est le passage de l'intuition à l'opération. La pensée se détache de la perception momentanée, elle corrige l'intuition perceptive et établit des relations objectives. Elles permettent l'apparition des notions de conservation et d'invariance. Le symbolisme et la conceptualisation apparaissent.

Développement affectif

- ✓ A 6 ans, l'enfant se montre hésitant, indécis, passe d'un extrême à un autre. Il est impulsif et inconstant, il est le centre de l'univers.
- ✓ A 7 ans, il a un équilibre entre les dispositions internes et les exigences de son milieu. C'est l'âge de l'assimilation, il est plus introverti, rêveur et auto critique.
- ✓ A 8 ans, c'est l'âge de la socialisation, il est plus extraverti. Il a le sens de lui-même et de ses droits. Il est vivant voir euphorique parfois. Il est assoiffé de connaissances. La séparation filles/garçons débute.
- ✓ A 9 ans, il est réaliste et a du bon sens, il désire améliorer ses capacités. Il est moins superficiel qu'avant et préfère converser avec ses pairs. Il préfère élaborer des projets plutôt que de jouer.
- ✓ A 9/10 ans il s'identifie au groupe de son âge et commence à se détacher de sa famille. C'est l'âge des héros.
- ✓ A 10 ans, il se trouve un idéal, manifeste un culte pour une personne. Il a le sens de la solidarité, il partage ses secrets avec ses amis pour lesquels il accorde beaucoup d'importance. Il soigne son apparence (vêtements, coiffure...)

Développement social

- ✓ L'enfant présente à partir de 6 ans le respect des autres collaborations.
- ✓ À 8 ans, il est égocentrique
- ✓ À 10 ans, la coopération, l'autonomie prime. C'est l'âge du groupe social, l'enfant à une vie sociale intense.

Répartition du public :

Le groupe des maternels : petite, moyenne et grande sections, de 3 à 5 ans.

Le groupe des élémentaires : Cp, ce1, ce2, cm1, cm2, de 6 à 11 ans.

Description des locaux

<u>Côté maternel à l'école communale</u> <u>« Camille Dabin » :</u>	<u>Côté élémentaire à l'école communale</u> <u>« Henri Geoffroy » :</u>
- Une salle périscolaire - Cinq salles de classe - Une salle motricité/salle commune - Des toilettes adaptées à la tranche d'âge - Une cour de récréation - Un point infirmerie - Un lieu de repos type dortoir	- Le préau - Une cour de récréation - Deux salles périscolaires - Des sanitaires pour filles, rez-de-chaussée - Des sanitaires pour garçons, rez-de-chaussée - Des sanitaires pour personne porteur de handicap, rez-de-chaussée : adulte - Une salle informatique - Un point infirmerie dans la salle périscolaire et un autre en salle des maîtres - Plusieurs salles de classes réparties sur 2 étages

<u>Nouveau Bâtiment périscolaire/restauration scolaire</u>
- Une salle de restauration élémentaire - Une salle de restauration maternelle - Une cuisine équipée pour le réchauffage des repas - Une laverie (plonge) - Une réserve permettant le stock tampon - Des sanitaires adaptés aux enfants de maternelle - Des sanitaires pour les élémentaires, sanitaires adaptés aux personnes en situation de handicap - Un local d'entretien - Un local technique - Un local poubelles - Vestiaires pour les agents de restauration - Une grande salle périscolaire - Un bureau de direction/un point infirmerie - Deux SAS d'entrées

A l'extérieur, aux environs de l'accueil périscolaire, l'équipe dispose de :

- Un stade
- Un parc
- Un parcours de santé en bord de Seine
 - Une salle à vocation sportive
- La Maison de la Culture et des Loisirs (M.L.C)
 - Un rucher pédagogique
 - Une bibliothèque municipale
 - Un city parc

Les horaires

❖ ***Le service périscolaire maternel accueille les enfants :***

Du lundi au vendredi matin de 7h00 à 8h15, et le soir de 16h25 à 19h00.

❖ ***Le service périscolaire élémentaire accueille les enfants :***

Du lundi au vendredi matin de 7h00 à 8h20, et le soir de 16h30 à 19h00.

❖ ***L'accueil du mercredi*** accueille les enfants :

De 7h00 à 8h45 pour le périscolaire du matin

De 8h45 à 16h45 pour la journée entière

De 16h45 à 17h00 pour la fin de journée

De 17h00 à 19h00 pour le périscolaire du soir.

Nous insistons sur ces horaires pour des raisons d'organisation et de responsabilité. **Le respect de ces horaires assure le bon fonctionnement de la structure.**

UNE JOURNEE TYPE

Accueil pré et post scolaire, temps de pause méridienne

❖ **De 7h à 8h15**

- L'ouverture se fait au minimum par deux animateurs.

- L'accueil des enfants s'effectue dans la salle périscolaire du nouveau bâtiment jusqu'à 8h15 pour les maternels et 8h20 pour les élémentaires.

Les enfants ont ainsi à leur disposition divers jeux calmes (jeux de société, puzzles, dessins) ainsi que des livres. De la musique douce peut être diffusée afin de permettre à chacun de commencer la journée en douceur, dans une ambiance chaleureuse.

Les animateurs ont pour mission d'accueillir les enfants le mieux possible, de leur proposer de jouer, jouer ensemble mais aussi de leur laisser du temps à leur rythme pour débiter la journée. Ils se rendent disponibles pour accueillir chaque enfant ainsi que leurs parents. Ils doivent également tenir à jour rigoureusement leur liste d'appel.

- Les animateurs assurent l'accompagnement des enfants vers l'école « Benoît Plassard ». Ils portent des gilets orange « sécurité enfant ». Les autres enfants sont accompagnés dans la cour de l'école Communale Henri Geoffroy.

Les enfants de maternelle sont accompagnés à l'école, dans leur classe respective par les animateurs, avant l'ouverture des portes aux parents. Cette organisation permet aux enfants d'être accueillis calmement, et aux animateurs de transmettre les informations nécessaires à l'équipe enseignante et ATSEM, en cas de besoin.

❖ De 11h45 à 13h45 pour les enfants de la maternelle

Temps de pause méridienne.

Les enfants sont pris en charge par les ATSEM et trois animatrices à l'école Communale « Camille DABIN ». Les enfants passent aux sanitaires (toilettes et lavage des mains).

- 1 ATSEM et 3 animatrices pour les deux classes de PS/MS et 2 ATSEM et 1 animatrice pour les 2 classes de MG/GS.

Les ATSEM et les animatrices encadrent le groupe, en respectant la réglementation et la vigilance : un adulte devant, un ou deux au milieu (selon les groupes), un en fin de marche. Le temps de restauration est également un temps éducatif, les agents veillent à ce que les enfants goûtent, prennent plaisir à manger en groupe.

Chaque ATSEM ou animatrice est référente d'un groupe que ce soit pour l'appel, au moment du repas ou lors des activités de la pause méridienne.

Le repas doit être un moment calme, riche en communication et en échanges.

Si l'enfant n'aime pas le plat présenté, il est inutile de le forcer s'il y a goûté.

Les activités de la pause méridienne sont proposées au retour de la cantine, chaque référente propose à son groupe de 10 enfants des activités manuelles, des jeux, de la danse, relaxation... sauf pour les petites sections qui se rendent au dortoir avec leurs référentes. Les activités des groupes se passent dans les différentes salles de l'école maternelle et lorsqu'il fait beau dans la cour de l'école.

Jeux libres ou jeux extérieurs :

Si le temps le permet, les enfants jouent à l'extérieur, ce qui leur permet de s'oxygéner. Un petit temps calme est proposé avant les activités pour ceux qui le souhaitent.

❖ De 11h50 à 13h50 pour les enfants de l'élémentaire

Les enfants sont récupérés sous le préau par leur animateur référent, ils passent aux toilettes avant de se rendre à la salle de restauration.

Les enfants des écoles élémentaires mangent en deux services.

La surveillance et l'accompagnement des enfants sont effectués par les animateurs.

Les enfants ont accès à la cour de l'école, le préau et la salle péricolaire. L'équipe encadrante est répartie par groupe d'enfants, elle assure leur sécurité. Des activités, type petits jeux et/ou jeux calmes sont proposés par les animateurs.

Service 1 (CP/CE1) :

Chaque classe a un animateur référent. Les animateurs font l'appel des enfants inscrits à la restauration scolaire sous le préau en présence des enseignants. Ils sont ensuite regroupés dans la cour de l'école afin de vérifier et compter tous les enfants du groupe. Cela permet aux enfants de prendre leur repère de début d'année, notamment

pour les élèves de CP, qui découvrent de nouveaux locaux, et un nouveau fonctionnement. Les enseignants qui le souhaitent disposent des listings de présences des enfants inscrits aux services afin de renforcer la vigilance. Ils passent alors aux sanitaires avant de se rendre au restaurant scolaire aux environs de 12h00. La durée du repas est d'environ 45 minutes. Des activités variées sont proposées au retour de la cantine.

Service 2 (CE2/CM1/CM2) :

Les enfants de l'école Henri Geoffroy sont récupérés par classe, par leur animateur référent sous le préau. Après l'appel, les enfants disposent alors d'un temps de jeu d'environ 30 minutes dans la cour de l'école.

Les enfants de l'école Benoit Plassard effectuent chaque midi un trajet encadré entre leur école et le site de restauration.

Le déplacement s'effectue en toute sécurité : les enfants sont accompagnés par deux animatrices, équipées de gilet orange « sécurité enfant » afin d'assurer la visibilité du groupe.

A leur arrivée, les enfants rejoignent leurs camarades de l'école Henri Geoffroy pour partager un temps de récréation dans la cour avant le repas.

Ils passent ensuite aux sanitaires de l'école, puis se rendent à la salle de restauration pour déjeuner.

A la fin du repas, les enfants sont raccompagnés dans la cour de leur école, avec le trajet de l'aller en sens inverse, dans les mêmes conditions de sécurité.

Lors de la Pause méridienne, des discussions sur le thème du « vivre ensemble » (la politesse, la patience, le respect, l'entraide, la solidarité...) seront mises en place par les animateurs, selon les besoins du groupe mais aussi pour favoriser le dialogue, la communication entre les enfants et leurs animateurs. Ces temps d'échanges seront aussi possibles sur le temps du périscolaire, où les animateurs devront rester à l'écoute des enfants et vigilants quant à leur sécurité affective et physique.

Diverses activités et de projets seront proposées par les animateurs tel que des activités de relaxation, de danse, d'activités manuelles, des jeux....

❖ De 16h25 à 17h00

En maternelle, Les animateurs arrivent à 16h15, puis vont faire l'appel dans les classes des enfants inscrits au service. Les enfants passent aux toilettes avant de se rendre en salle périscolaire. Le goûter est à la charge des familles.

Lorsque le temps y est propice, les animateurs peuvent proposer aux enfants de prendre leur goûter à l'extérieur, dans la cour de l'école.

Les enfants des écoles élémentaires peuvent goûter s'ils le souhaitent. Le goûter est à la charge également des familles. 1 ou 2 animateurs (selon les effectifs des enfants) sont chargés de récupérer les enfants inscrits au périscolaire du soir à l'école Benoît Plassard. Dès leur arrivé, ils goûtent avec les enfants du périscolaire de l'école Henri Geoffroy.

Après le goûter, un temps de récréation est proposé.

❖ De 17 00 à 19h00

Les animateurs (et ATSEM au périscolaire maternel) proposent aux enfants des activités liées aux thèmes et projets de l'année. Un roulement est mis en place au sein des équipes pour varier les missions de chacun, chaque soir, en veillant à ce que la répartition soit cohérente et adaptée aux besoins des enfants (un animateur est d'accueil, un autre propose une activité manuelle ou autre...). Des coloriages sans abus, jeux de société, puzzles ou jeux d'imitation sont à la disposition des enfants. Lorsque le temps le permet, l'accueil se déroule dans la cour de l'école. Nous favorisons les jeux collectifs extérieurs lorsque cela est possible (météo), tout en respectant le rythme, le besoin et l'envie de l'enfant, en proposant des jeux plus individuels ou de temps libre.

Des grands jeux ou divers évènements sont organisés tout au long de l'année.

Chaque jour, un animateur est désigné pour assurer l'accueil des parents, transmettre les informations nécessaires, veiller au bon déroulement du départ des enfants et ainsi contrôler l'effectif.

La fermeture de la structure s'effectue par deux animateurs au minimum.

APC

Les enseignants proposent aux enfants, des activités pédagogiques complémentaires (APC) qui se déroulent lors de la pause méridienne ou après l'école à partir de 16h30.

A l'issue de ces activités, les enfants inscrits à la pause méridienne ou au périscolaire sont réintégrés au sein du service.

Accueil du mercredi

❖ De 7h00 à 08h45 : Accueil périscolaire du matin

Le centre ouvre ses portes à 7h00, sous la responsabilité d'une personne référente.

Les animateurs rejoignent progressivement la structure de manière échelonnée, afin d'assurer une présence adaptée aux nombres d'enfants accueillis

Accueil des enfants inscrits au périscolaire du matin.

Des jeux libres, des activités calmes ou des temps de lecture sont proposées selon les envies.

L'accueil se fait jusqu'à 8h45.

❖ De 08h45 à 09h00 : Arrivée des enfants inscrits pour la journée

Les enfants arrivant uniquement pour la journée du mercredi sont accueillis par l'équipe d'animation.

Un temps de transition et d'installation permet à chacun de rejoindre le groupe avant le démarrage des activités.

❖ 09h00 : Temps d'accueil collectif et présentation de la journée

Un cercle de parole est organisé : les enfants et les animateurs se saluent, échangent sur leurs émotions, la météo du jour et présentent les activités prévues.

Ce moment favorise l'expression, la participation et la mise en confiance de chacun.

❖ 09h30 à 11h30 : Activités ou sorties du matin

La matinée est souvent consacrée à des sorties extérieures ou à des activités de découverte : promenades en forêt, jeux dans les bois, exploration de la nature ou activités en lien avec la saison.

Ces temps encouragent l'observation, la curiosité et la coopération entre enfants.

❖ 11h30 à 12h00 : Retour au centre et préparation au repas

Retour au bâtiment périscolaire.

Selon l'heure et le rythme du groupe, les enfants peuvent bénéficier d'un temps de récréation, d'un petit moment de détente suivi du passage aux toilettes avant le repas.

❖ 12h00 à 13h00 : Repas

Le déjeuner est pris dans la salle de restauration du bâtiment périscolaire.

Ce moment convivial permet d'échanger et d'apprendre les règles de la vie collective : respect, autonomie, entraide, goût des aliments...

❖ 13h00 à 14h00 : Temps calme/sieste

Après le repas, un temps de repos est proposé à tous. Les petites sections se rendent au dortoir de l'école maternelle pour la sieste jusqu'à 15 h environ.

Les autres enfants participent à un temps calme (lecture, relaxation, écoute d'histoire, jeux de société, activités douces...).

Ce moment favorise la récupération et la détente avant la reprise des activités.

❖ 14h00 à 16h00 : Activités et jeux de l'après-midi

Reprise des activités selon le projet du jour : jeux extérieurs, activités manuelles, ateliers natures ...

L'objectif est de stimuler la créativité, la coopération et la découverte dans un cadre ludique.

❖ 16h00 à 16h30 : Goûter

Le goûter est partagé dans un moment convivial et détendu.

Il marque la transition entre les activités et le temps du départ.

❖ 16h30 à 16h45 : Passage aux toilettes et cercle du soir

Après le passage aux toilettes, les enfants et animateurs expriment leur ressenti de la journée.

❖ 16h45 à 17h00 : Départ des enfants inscrits pour la journée

Les parents viennent chercher leurs enfants dans ce créneau.

Les animateurs échangent brièvement avec eux pour transmettre les informations importantes de la journée.

❖ 17h00 à 19h00 : Accueil périscolaire du soir

Début du périscolaire du soir pour les enfants inscrits.

Ce temps de fin de journée se déroule dans une ambiance calme et détendue avec des jeux libres, des activités calmes ou des temps de lecture, selon le besoin des enfants.

L'accueil se termine à 19h00, sous la responsabilité d'une personne référente.

Objectifs du projet pédagogique

Ce projet sera valable pour l'année scolaire en cours, chaque membre de l'équipe aura participé à sa réalisation, de par ses idées, ses projets et son implication à le mettre en pratique, et devra le valider.

Les animateurs s'engagent à le respecter et s'assurent de sa mise en application quotidienne.

Des projets d'animation découleront de ce projet et seront mis en place par l'équipe.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

Objectifs généraux

- Favoriser la socialisation et la citoyenneté
- Encourager l'épanouissement personnel
- Soutenir l'apprentissage et l'autonomie
- Développer et pérenniser ce nouveau service du mercredi en créant une offre éducative, attractive, régulière et adaptée aux besoins des familles
- Favoriser l'éveil à la nature et sensibiliser à la protection de l'environnement et au respect du vivant
- Favoriser à l'exploration et à l'expérimentation en extérieur en toute sécurité

Objectifs opérationnels

- Offrir un espace de socialisation où les enfants apprennent à vivre ensemble, à respecter les autres, à coopérer et à comprendre les règles de vie en communauté.
- Proposer des activités variées (artistiques, sportives, culturelles) qui permettent aux enfants de découvrir leurs talents, de développer leur créativité et de renforcer leur estime de soi.
- Compléter les enseignements scolaires en proposant des activités qui stimulent la curiosité et les apprentissages de manière ludique, tout en favorisant l'autonomie des enfants dans la gestion de leur temps et de leurs activités.
- Installer une dynamique de fréquentation en proposant des activités variées et motivantes
- Observer les saisons, les plantes et les animaux
- Jardiner, bricoler et créer à partir d'aliments naturels
- Permettre aux enfants de s'approprier les nouveaux locaux

Actions éducatives/Moyens mis en place

Pour cette année, le thème choisi est « nature et plein air ». Ce thème s'applique à l'ensemble des accueils périscolaires (Pré, post, pause méridienne et mercredi).

Ce choix de thème, répond à plusieurs constats observés sur le terrain :

Un sondage mené auprès des enfants a révélé que beaucoup d'entre eux passaient un temps important devant les écrans. Il est important de les stimuler à se reconnecter à la nature, de bouger, de jouer dehors, et de vivre des expériences sensorielles et concrètes.

Des activités variées seront proposées aux enfants sur ce thème, au fil des saisons (grands jeux, potager, activités manuelles, activités sportives, créations, exploration ...)

Un petit spectacle de fin d'année à réaliser avec les enfants est prévu pour l'accueil du mercredi.

Un grand jeu sur les 4 éléments de la nature est prévu tous ensemble pour la fin d'année pour tous les enfants des périscolaires élémentaire et maternel.

Développement du thème « Nature et plein air » – Accueil du mercredi

Dans le cadre du thème annuel « Nature et plein air », l'accueil du mercredi accorde une place centrale à la découverte de l'environnement naturel et du patrimoine local.

Chaque mercredi matin, les enfants participent à des balades régulières organisées au sein de la commune. Ces sorties ont pour objectif de favoriser l'observation, l'éveil des sens, la curiosité, le respect de l'environnement et l'ancrage des enfants dans leur territoire.

Les promenades se déroulent aussi bien en milieu naturel qu'au cœur de la ville, permettant aux enfants de découvrir la richesse et la diversité de leur commune.

Découverte de la nature et des espaces verts

Les enfants explorent :

- Les bouts de forêt et espaces boisés de la commune, où ils peuvent observer la faune et la flore locales.
- Ces temps en nature sont également l'occasion de collectes raisonnées (feuilles, branches, pommes de pin, éléments naturels...), utilisées ensuite lors d'activités manuelles et créatives au sein de l'accueil.

Découverte du patrimoine et de la ville

La commune, véritable ville batelière, regorge de lieux chargés d'histoire et de charme que les enfants prennent plaisir à découvrir :

- Les bords de l'eau, les quais, les péniches, qui permettent d'aborder l'histoire fluviale et le lien entre la ville et la rivière.
- Les sentiers et passages cachés, reliant différents quartiers de la ville, favorisant l'orientation, l'observation et la découverte de chemins méconnus.
- Les venelles dissimulées au cœur de la ville, où les enfants découvrent avec émerveillement les jardins cachés des anciens marins, véritables trésors du patrimoine local.

Sensibilisation au jardinage et au vivre-ensemble

Les sorties incluent également la découverte du jardin / potager partagé, situé à proximité du parc communal.

Les enfants ont eu la chance de bénéficier de la présence et des explications d'un bénévole très pédagogue, qui a su transmettre avec simplicité et passion :

- Le fonctionnement du potager,
- Le respect du vivant,
- L'importance du partage, de l'entraide et de l'engagement citoyen.

Imaginaire et émerveillement

Certaines balades conduisent les enfants dans un quartier de la commune composé de chalets, dont l'un évoque fortement la maison de Blanche-Neige et des Sept Nains.

Ce lieu nourrit l'imaginaire, le rêve et les échanges autour des contes, favorisant l'expression orale et la créativité des enfants.

Thème de l'année « Nature et plein air »

Les activités

Lors de toutes les activités proposées, l'animateur ne doit pas perdre de vue qu'il joue un rôle « éducatif » auprès de son public. Chaque activité devra être en lien avec le projet pédagogique et prendre en compte le rythme et l'âge de l'enfant.

Chaque activité doit être préparée par l'animateur (déroulement, matériel nécessaire, rangement...). Pour cela, l'animateur doit élaborer une fiche d'activité.

Cette fiche permet de « penser » l'activité et surtout elle permet, en cas d'absence de l'animateur, d'être un support pour l'animateur qui le remplace.

Le rôle de l'animateur durant l'activité est d'aider, de conseiller, d'accompagner, de rassurer... mais en aucun cas, il ne doit faire à la place de l'enfant. Il doit rester présent (physiquement et psychologiquement) du début jusqu'à la fin de l'activité.

Le rangement fait partie intégrante de l'activité. L'animateur doit assurer l'organisation de ce temps et s'assurer de la participation des enfants.

Méthodes pédagogiques utilisées

Pour chaque activité proposée, nous utiliserons une ou plusieurs méthodes pédagogiques (décrites ci-dessous), adaptées en fonction des objectifs de la séance, du public, du lieu, de l'environnement...

Description des méthodes pédagogiques utilisées :

- **Méthode interrogative** : cette méthode est centrée sur l'appropriation par la motivation, en faisant appel aux connaissances antérieures de l'enfant. Elle se base sur le questionnement de l'animateur ou de son public. Avec cette méthode, la connaissance s'acquiert par la recherche de la réponse ou la réponse elle-même.
- **Méthode active** : elle se caractérise par le travail en petits groupes et par la remise de la totalité d'une problématique à l'enfant. L'animateur doit laisser son groupe se débrouiller seul. Il sera un point de conseil et d'accompagnement de son groupe.
- **Méthode expositive** : elle consiste à transmettre des informations par un « exposé ». Elle se base sur la connaissance de l'animateur qui va être transmise à l'enfant. Il est important que l'animateur s'assure que l'enfant comprenne parfaitement l'information transmise. Pour cela il fera répéter l'enfant ou lui fera reformuler l'information.
- **Méthode démonstrative** : cette méthode consiste à placer l'enfant dans des conditions d'exercice de ce que l'animateur veut lui transmettre. Cette méthode fait appel à l'apprentissage par l'observation, l'écoute et les sensations. Les moyens mis en place ont une importance capitale et la qualité de la démonstration également.

Démarches pédagogiques :

- **Laisser - faire** : Permettre à l'enfant de rester autonome et de développer sa créativité pendant son activité. Il s'agit de donner une consigne en début de séance, de mettre le matériel à disposition et ainsi de laisser faire l'enfant.
- **Faire – avec** : Il s'agit d'accompagner l'enfant tout au long de l'activité, lorsque le but de celle-ci est l'acquisition d'un savoir-faire ou d'une technique particulière.
- **Faire – faire** : C'est le type de démarche la plus directive. L'animatrice fait faire à l'enfant car il n'a pas forcément de lui-même les capacités requises pour permettre l'obtention du résultat voulu (ex : danse collective, maquette).

Moyens (développés dans les projets d'animation)

Voici une liste des moyens, toutefois cette liste n'est pas exhaustive.

Attention : lorsqu'un thème, une activité ou une séance est proposée, il est important de l'introduire par une sensibilisation. Cette dernière sera le fil conducteur du thème choisi. L'objectif est de donner envie à l'enfant de participer aux activités proposées.

Organisation générale

- Proposer des ateliers d'expression (jeux d'improvisation, expression corporelle...)
- Proposer des activités manuelles
- Être là pour guider l'enfant et non pour faire à sa place
- Chanter
- Raconter des histoires, des contes
- Mettre en place des ateliers de création
- Organiser des grands jeux
- Décorer les locaux avec les productions des enfants
- Organiser des temps libres

Favoriser l'autonomie

- Mettre en place différents ateliers pour que l'enfant ait le choix
- Proposer des activités adaptées pour que l'enfant soit un maximum autonome
- Responsabiliser les enfants dans la vie quotidienne
- Élaborer les règles de vie avec les enfants
- Autoriser les enfants à se déplacer seuls dans la structure à partir du moment où ils en ont informé l'animateur
- Permettre aux enfants de proposer des activités et d'organiser leur emploi du temps en concertation avec l'adulte
- Être disponible pour conseiller, encadrer, aider...

Favoriser les échanges et la communication pour permettre aux enfants de se connaître entre eux, de les ouvrir vers l'extérieur, prendre en considération leurs paroles et leurs idées.

- Organiser des temps de parole et d'échanges
- Développer les partenariats
- Créer des outils de communication enfants / animatrices (boîte à idées...)

Il est important que chaque enfant soit valorisé et reconnu dans sa participation à l'activité.

Afin d'assurer la réalisation de tout ce qui a pu être cité ci-dessus, un budget est alloué par la Mairie.

❖ Le goûter :

Le goûter est un moment où l'enfant peut se retrouver avec ses camarades et partager un moment riche en communication. Les enfants participent au nettoyage des tables. Les enfants les plus réfractaires devront être sollicités par l'animateur afin de participer aux tâches de la vie quotidienne.

Attention : pour tout ce qui concerne les repas, il est important de connaître les différentes allergies alimentaires et les régimes particuliers des enfants. Ces allergies ou régimes particuliers sont contenus dans le classeur d'infirmerie et chaque animateur en a connaissance. Le tableau est remis à jour chaque année et en cours d'année en cas d'arrivée d'un nouvel enfant.

❖ Hygiène, toilette, habillage :

Les animateurs doivent accompagner les enfants dans les tâches de la vie quotidienne en montrant l'exemple, en expliquant les choses et en accompagnant l'enfant dans sa démarche.

L'animateur doit mettre en place un accompagnement ou des activités ludiques afin que l'enfant devienne autonome dans l'accomplissement de ces différentes tâches.

❖ Le rangement :

Les enfants doivent être sollicités pour le rangement. Il est important de rester vigilant à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui participent à ce rangement. L'animateur doit montrer l'exemple. Chaque animateur est responsable du rangement de la salle où il se trouve avec les enfants.

❖ Les temps libres et le temps calme :

Les enfants ont besoin de jouer librement, sans l'intervention de l'animateur. Toutefois, l'animateur conserve son rôle durant ces moments.

Il reste ainsi responsable de la salle où il se trouve, doit garantir la sécurité des enfants avec lesquels il se trouve, être disponible pour son public et mettre à disposition des enfants du matériel afin qu'ils puissent faire des activités en toute autonomie.

Besoins de l'Enfant

Les besoins vitaux des individus : besoins de nourriture, de sommeil, d'activité, de sécurité affective. Ils sont les mêmes tout au long de la vie mais se modulent différemment en fonction de l'étape de son développement.

- **Besoin de sommeil**

Le nombre d'heures de sommeil varie en fonction de l'âge mais aussi en fonction des individus. Les plus petits ont besoin d'un temps de repos plus important pour assurer leur journée complète.

- **Besoin de sécurité affective, physique et morale**

L'enfant qui fréquente l'Accueil de Loisirs a besoin de cette sécurité affective, physique et morale, étant donné qu'il se trouve dans un lieu qui lui est « étranger », avec des personnes différentes de son entourage proche. Il est important que l'enfant se sente en sécurité et qu'il sache que des adultes sont présents pour lui.

- **Besoin d'autonomie**

Même si l'enfant est dépendant de l'adulte, il ne faut pas que celui-ci fasse tout à sa place. La plus grande aspiration de l'enfant est de grandir. Il a sans cesse envie de réussir ce qu'il n'arrivait pas à faire la veille. Ce qui ne veut pas dire que l'animateur abandonne l'enfant à son sort. Il doit trouver le bon équilibre entre assurer sa sécurité affective et permettre sa conquête de l'autonomie. Ce n'est pas l'animateur qui décide à quel moment l'enfant doit trouver l'aide de l'adulte et à quel moment l'enfant doit acquérir son autonomie. C'est l'enfant qui le manifeste. L'adulte, par sa vigilance, doit le déceler.

Accueil des enfants en situation de handicap

Service périscolaire – Pause méridienne

La commune dispose de trois écoles sur son territoire. Au sein de l'école primaire Henri Geoffroy, une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) est implantée.

À ce titre, le service périscolaire assure l'accueil des enfants de la classe ULIS sur le temps de la pause méridienne, dans une démarche d'inclusion, de bienveillance et de sécurité.

L'objectif du service est de permettre à chaque enfant, quels que soient ses besoins spécifiques, de bénéficier d'un accueil adapté, respectueux de son rythme et de ses capacités, tout en favorisant la vie collective.

Organisation et lien éducatif

L'accueil des enfants en situation de handicap repose sur une coordination étroite entre :

- L'équipe périscolaire,
- Le maître de la classe ULIS,
- Les AESH,
- Et les familles.

Des échanges réguliers permettent de transmettre toute information utile, notamment en cas de changement dans la journée de l'enfant, de fatigue particulière ou de situation nécessitant une attention spécifique sur le temps méridien.

Ce travail en lien garantit une continuité éducative entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

Rôle des AESH sur le temps méridien

Sur la pause méridienne, plusieurs enfants en situation de handicap sont accueillis.

Parmi eux, deux enfants bénéficient d'un accompagnement individuel par une AESH :

- Une AESH sur le secteur maternel, pour un enfant identifié,
- Une AESH sur le secteur élémentaire, pour un enfant identifié.

Cet accompagnement est nominatif et spécifique à ces enfants.

Les autres enfants sont accompagnés par l'équipe périscolaire, dans le cadre de ses missions, avec une attention particulière portée à leurs besoins.

L'équipe périscolaire et les AESH travaillent en complémentarité, dans le respect des rôles de chacun, afin d'assurer la sécurité, le bien-être et l'inclusion des enfants.

Prise en compte des besoins spécifiques et adaptations

L'équipe périscolaire prend en compte les pathologies, troubles ou besoins particuliers des enfants accueillis, dans le respect des informations transmises par les familles et l'équipe éducative.

Des adaptations sont mises en place afin de favoriser un accueil apaisé :

- Mise à disposition de casques anti-bruit pour les enfants qui en ont besoin,
- Aménagement des temps et des espaces,
- Attention portée aux rythmes, à la fatigue et à la sensibilité sensorielle.

Formation de l'équipe périscolaire

À la suite des difficultés rencontrées les années précédentes, la collectivité a engagé une démarche de formation en interne.

L'équipe périscolaire a bénéficié de plusieurs formations animées par l'association Poidatz, portant sur les différents handicaps et troubles des enfants et sur les postures professionnelles adaptées.

Ces formations ont permis une montée en compétences de l'équipe et ont contribué à améliorer la qualité de l'accueil et le climat sur le temps de la pause méridienne.

Accueil du mercredi

Pour les accueils du mercredi, il n'y a pas d'accompagnement AESH pour les enfants en situation de handicap, mais un temps d'échange avec les familles sera systématiquement proposé et un protocole d'accueil sera mis en place pour l'accueillir au mieux en s'adaptant à ses besoins :

- Adapter les lieux d'accueil
- Sensibiliser et accompagner le groupe d'enfants
- Sensibiliser l'équipe pédagogique

- Nommer un référent

Cette démarche vise à garantir un accueil cohérent, sécurisé et adapté, favorisant l'inclusion et le bien-être de l'enfant sur l'ensemble des temps périscolaires.

Protocoles spécifiques : PAI et paniers-repas

Un protocole spécifique est appliqué pour les enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), en lien avec les familles et les partenaires concernés.

L'équipe périscolaire dispose, pour chaque enfant concerné d'un dossier PAI, permettant une prise en charge adaptée et sécurisée sur le temps de la pause méridienne. Ces dossiers sont consultables par les agents et utilisés dans le respect des consignes médicales et des règles de confidentialité.

PAI avec Panier-repas

Lorsque l'état de santé de l'enfant le nécessite, un protocole « panier-repas » est mis en place. Les parents signent un protocole et s'engagent à fournir le repas de leur enfant, conformément aux modalités définies.

Le panier-repas est pris en charge par l'équipe périscolaire, dans le respect strict :

- Des règles d'hygiène et de sécurité
- Et du protocole signé par les familles

Chaque matin, à l'arrivée des paniers-repas, une vérification des températures est effectuée par l'équipe, afin de garantir la sécurité alimentaire des enfants.

PAI

Pour les enfants bénéficiant d'un PAI, les médicaments sont stockés sous clé, dans un espace identifié et sécurisé.

L'équipe périscolaire veille à :

- La vérification des dates de péremption des médicaments
- La présence obligatoire des ordonnances en cours de validité
- La conformité entre les médicaments fournis et les prescriptions médicales

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance correspondante.

Ce fonctionnement s'applique sur tous les temps périscolaires.

Les règles de sécurité

Avant de sortir de la structure, l'animateur fait un rappel sur les règles de sécurité aux enfants.

- **Sur la route**

Un animateur doit être placé en tête de rang (celui-ci doit sans cesse se retourner pour voir que les enfants suivent bien) et un en queue. Les autres animateurs se répartissent sur la longueur du rang.

Pour traverser une route, il est obligatoire d'emprunter les passages pour piétons. Deux animateurs se placent sur la route et forment un couloir à l'intérieur duquel les enfants doivent passer.

Il est important que ces déplacements se fassent dans le calme et que les enfants ne se mettent pas en danger. L'animateur est là pour y veiller.

- **L'exercice d'évacuation incendie**

Lorsque l'alarme retentit, les animateurs prennent la liste d'appel et se dirigent vers les sorties de secours. Ils regroupent les enfants en les comptant. Ils doivent faire l'appel par la suite.

Les fenêtres et portes doivent être fermées sans mettre en danger l'adulte bien sûr, l'animateur sort avec un gilet de sécurité.

Lieu de rendez-vous/rassemblement pour le périscolaire élémentaire et restauration scolaire (nouveau bâtiment) :

Au portail situé rue la Fontaine

Lieu de rendez-vous/rassemblement pour le périscolaire élémentaire (salle périscolaire et cour Henri Geoffroy) :

Derrière le muret entre la cour de l'école et l'E.R.P.D.

Lieu de rendez-vous/rassemblement pour le périscolaire maternel : Au portail situé rue la Fontaine.

Une fois tout le monde rassemblé, les animateurs doivent :

- Rester en groupe avec les enfants
- Faire l'appel à haute voix
- Recompter les enfants
- Annoncer au responsable si l'effectif est complet ou non

Les deux animateurs référents ont un gilet jaune, les autres animateurs, un gilet orange.

Il est impératif d'attendre que l'alarme s'arrête avant de rentrer, et d'attendre les instructions.

- **L'exercice de confinement**

- Signaler et prévenir discrètement ses collègues afin d'éviter la panique dès la découverte du signal
- Prévenir la responsable du service périscolaire
- Alerter le 17 (si ce n'est pas un exercice)
- Demander aux enfants de se rendre dans le couloir des cuisines et vestiaires à l'abri des regards extérieurs selon l'endroit du danger
- Se munir du registre d'appel
- Vérifier qu'aucun enfant ne soit resté dans les sanitaires
- Garder le contrôle du groupe d'enfants dont il est responsable et les rassurer
- Vérifier si possible que les portes et fenêtres soient bien fermées et verrouillées et les barricader si besoin.
- Éteindre les lumières, si possible.
- Ne pas encombrer les lignes téléphoniques après avoir prévenu les secours
- Contrôler les effectifs et signaler immédiatement tout enfant manquant au responsable de service et secours présents sur place
- Attendre le signal que le danger est maîtrisé ou que l'exercice soit terminé par l'appel des responsables ou des secours

Une fois que l'exercice est terminé :

- Rassurer les enfants et mettre en place un groupe de discussion afin d'échanger au maximum sur les ressentis de chacun.

Le partenariat

- **Multisport CCMSL** : Deux séances de multisport sont programmées chaque semaine, les mardi et jeudi, pour les enfants inscrits à l'année auprès de la CCMSL. Elles se déroulent sur le temps du périscolaire du soir, de 16h30 à 17h30, au sein de l'école Henri Geoffroy. Un animateur est chargé de récupérer les enfants inscrits au périscolaire à la fin des séances.
- **Intergénérationnel** : Dans le cadre de projets intergénérationnels, des animations et échanges de moments sont organisés tout au long de l'année avec le CCAS et l'EHPAD de Saint-Mammès. A l'occasion de la semaine bleue, des personnes âgées de la commune sont venues à l'accueil du mercredi pour partager un repas avec les enfants. Ensemble ils ont également participé à des ateliers culinaires et manuels favorisant ainsi la transmission, l'échange du savoir-faire et la création de liens entre les générations.
- **Bibliothèque municipale de Saint-Mammès** : Les enfants et les animateurs se rendront régulièrement à la bibliothèque le mercredi-après midi.
- **ERP** : Des animations pourront être organisées tout au long de l'année, entre les enfants du périscolaire élémentaire et les enfants de l'internat pour divers événements.
- **SMICTOM** : Sur le temps de la pause méridienne, les enfants de l'école élémentaire Benoît Plassard participent au tri. Deux composteurs ont été installés dans l'enceinte de l'école et les enfants récupèrent des déchets alimentaires du restaurant scolaire afin d'alimenter ces composts.

Une expérience de lutte contre le gâchis à la restauration scolaire a été menée au mois de juin de l'année scolaire précédente. L'objectif était de réaliser une expérience locale, afin d'étudier les différents moyens possibles de lutter contre le gâchis à la cantine. Un système de débarrassage des déchets a été mis en place afin de sensibiliser les enfants sur le contenu de leur assiette qui sera à destination de la poubelle.

La configuration du restaurant scolaire actuel (et provisoire) ne facilite pas la mise en place d'une table de tri, mais un système de débarrassage des déchets par petits seaux, par table et par contenant a été mis en place.

Le CNFPT : Les agents des services scolaire et périscolaire enrichissent leurs connaissances régulièrement par le biais des formations proposées par le CNFPT ou bien la Ligue de l'Enseignement 77. Les échanges et les compétences transmises lors de ces formations permettent un accompagnement également des agents dans l'évolution de leur métier, en suivant l'évolution de l'enfant.

Le rôle de chacun

Les missions du responsable :

- Assurer le suivi et l'ajustement du PEDT.
- Favoriser la mise en place de projet d'animation en lien avec le projet éducatif.
- Assurer l'organisation et le suivi des plannings d'activités.
- Rendre compte de l'avancement des projets, des activités.
- Evaluer le projet et les actions menées avec les différents acteurs.
- Organiser les équipes dans les différents services.
- Vérifier l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Rédiger des synthèses et bilans annuels.
- Préparer les travaux des commissions scolaire-périscolaire.
- Suivre et enregistrer les inscriptions et modifications des enfants.
- Encadre l'équipe d'animation.
- Gestion administrative du service (suivi, mise à jour des règlements intérieurs des services, budget, achats, lien avec le service ressources humaines pour les remplacements, suivi des présences des enfants...)
- Relations avec les parents et les acteurs éducatifs.

Les missions des animateurs référents :

- Assiste et seconde le responsable de service dans ses tâches
- Conseil les animateurs
- Assure le bon fonctionnement des accueils périscolaire
- Faire le lien entre la direction et l'équipe d'animation
- Assurer le suivi des stagiaires

Le rôle de l'équipe d'animation avec les enfants :

- Être garant de la sécurité physique morale et affective des enfants.
- Être à l'écoute des enfants.
- Savoir accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- Être force de proposition et adapter quand une activité ne fonctionne pas.
- Adapter les activités à l'âge des enfants.
- Gérer son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Respecter les enfants en tant qu'individu.
- Savoir se faire respecter.
- Connaître les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités menées.

Au sein de l'équipe :

- Respecter ses collègues.
- S'entraider : ex je finis mon activité/taches avant les autres collègues, je vais proposer mon aide.
- Savoir travailler en équipe et écouter les autres.
- Participer aux réunions de préparation.
- Savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Respecter le travail des autres (enseignants, prestataires de service, personnel de service, etc....).
- Echanger des méthodes pédagogiques, des connaissances.

Le rôle de l'équipe d'animation avec les parents :

- Echanger avec les parents sur la journée de leur enfant.
- En cas de demandes plus générales, concernant notamment l'organisation ou le fonctionnement, orienter les parents vers les personnes concernées.
- Être présent aux moments de l'accueil et du départ des enfants.
- Assurer le lien entre l'école et les parents.

Les missions du métier d'animation professionnelle sont principalement d'accompagner les enfants tout au long de leurs apprentissages, leur développement, la découverte, le loisir éducatif tout en assurant leur sécurité physique, affective et morale.

Les relations humaines

Animateurs / enfants

Chaque membre de l'équipe connaît son rôle et son positionnement. Il doit s'adapter et trouver le bon équilibre entre souplesse, complicité et autorité. Le responsable se rendra disponible en cas de besoin pour prodiguer des conseils.

Certains points comme les sanctions et la vie quotidienne sont discutés en amont, pour que chacun tienne le même discours et qu'il y ait une réelle cohérence.

Tous les animateurs doivent avoir le même comportement vis-à-vis de chaque enfant. La notion de « chouchou » n'a pas sa place en collectivité.

Animateurs / parents

Les animateurs, le matin comme le soir, se tiennent à la disposition des parents pour communiquer des informations sur la journée de leur(s) enfant(s).

Il est important que les animateurs remontent à la responsable les diverses informations données par les parents lors de ces échanges.

Animateurs / responsable

Le responsable se tient à disposition pour toutes interrogations des animateurs, s'ils ont besoin d'un conseil.

Les bases d'un travail d'équipe efficace reposent sur l'écoute, la communication et le respect. Ces 3 points seront une ligne conductrice dans le travail de chaque membre de l'équipe.

Le responsable est là pour poser un cadre et saura prendre un ton plus directif en cas de non-respect de ce cadre.

Les réunions seront des moments d'information mais aussi d'échanges et de réflexion collective.

La réunion du mardi matin (8h30/10h) permet de faire un retour sur la semaine passée et d'anticiper sur celle à venir. C'est également un temps de préparation des activités. Cette réunion permet de constituer des groupes de travail et de mettre en place les activités proposées dans les jours qui suivent.

Responsable/ parents

La responsable se tient à la disposition des parents pour les informer, répondre à leur(s) question(s).

En cas de problème, les parents seront reçus par le responsable.

Responsable / enfants

En fonction de l'effectif des enfants et du nombre d'animateurs présents sur la structure, le responsable peut être amené à être présent sur le terrain.

Il est important que les enfants connaissent le responsable.

En cas de problème grave ou à la suite de plusieurs interventions d'un animateur pour le même problème avec un enfant, celui-ci sera convoqué en vue de la résolution du conflit. Attention, le fait d'envoyer un enfant vers le responsable ne doit pas devenir un automatisme.

Le responsable du service doit être signe d'apaisement et de résolution de problème au conflit.

Animateurs / stagiaires

Les services peuvent accueillir des stagiaires tout au long de l'année scolaire, sur les temps périscolaires. Un livret d'accueil a été réalisé afin de favoriser l'arrivée du stagiaire dans la structure. Le stagiaire a un animateur référent le 1^{er} jour pour lui présenter le service et les missions, puis il découvrira chaque équipe et chaque tranche d'âge des enfants au fur et à mesure de son stage. Des bilans réguliers sont instaurés avec la responsable, afin de veiller aux objectifs de stage du stagiaire, au bon déroulement du stage (pour le stagiaire, mais aussi pour le fonctionnement du service, pour les agents, et les enfants).

L'évaluation

L'évaluation désigne aussi bien le bilan d'un accueil, d'un temps, l'analyse de la vie d'un groupe, la mesure de la progression d'un individu ou le contrôle de la réalisation d'un projet. Elle peut donc se faire avec les enfants, les animateurs, le responsable.

Elle peut être collective ou individuelle. Elle se base souvent sur des outils tels que des grilles d'évaluation, des tableaux comparateurs...

Elle constitue un outil essentiel d'amélioration de la qualité du service proposé par le service extrascolaire.

Une grande partie de cette évaluation se fait lors des réunions hebdomadaires de l'équipe.

Une réunion par semestre sera organisée afin de faire un bilan des projets réalisés et des évolutions/changements à réadapter.

Chaque semaine, le responsable de service et les animateurs référents se réunissent pour effectuer un bilan de la semaine.
